



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6162 - Mardi 21 mai 2024 - Prix : 10 DA

Salon de l'immobilier de Béjaïa

Les acquéreurs devant une diversité de l'offre

Page 4

CPI /Pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité

Mandat d'arrêt contre Netanyahu et son ministre de la Défense

Page 2

Qui n'a pas encore vaincu peut avoir déjà perdu

Par Mohamed Habili

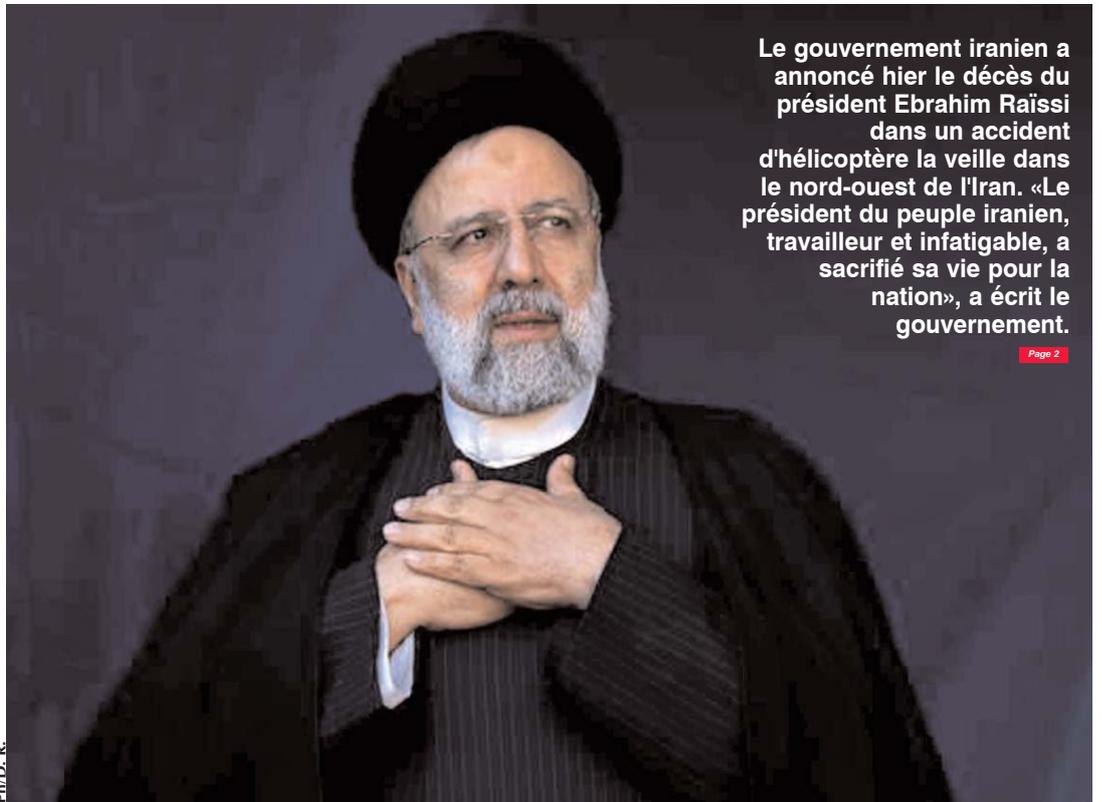
Il était question hier de l'ultimatum courant jusqu'au 8 du mois prochain posé par le ministre sans portefeuille Benny Gantz à Benjamin Netanyahu, où il lui enjoint de se fendre d'un plan de guerre, faute de quoi il serait obligé non seulement de donner sa démission mais d'en appeler au peuple pour le renverser. Une mise en demeure qui serait inconcevable si Israël était en train de gagner la guerre. Bien entendu, Netanyahu a déjà pris le parti de faire comme si Gantz n'avait rien exigé du tout. Si l'ultimatum était venu non pas de lui mais de l'extrême droite, c'aurait été une autre affaire. Mais comme ce n'est pas le cas, ses jours à la tête du gouvernement ne sont pas comptés. Ce qui le ferait tomber, pour autant qu'il conserve le soutien des extrémistes de droite, partisans d'une solution finale de la question palestinienne, ce serait une défaite militaire évidente. Ces alliés-là revendiqueraient le génocide plutôt que de le nier. Cela fait des semaines que le chef du gouvernement israélien dit sans relâche qu'une offensive sur Rafah est une nécessité, que son annulation, comme le demandent y compris les meilleurs alliés d'Israël, par crainte qu'elle donne lieu à un carnage sans précédent parmi les civils, serait synonyme de défaite pour Israël.

Suite en page 3

Crash d'hélicoptère en Iran

Mort tragique du Président Raïssi

● **Abdelmadjid Tebboune présente ses condoléances**



Le gouvernement iranien a annoncé hier le décès du président Ebrahim Raïssi dans un accident d'hélicoptère la veille dans le nord-ouest de l'Iran. «Le président du peuple iranien, travailleur et infatigable, a sacrifié sa vie pour la nation», a écrit le gouvernement.

Page 2

Sécurité routière

Permis de conduire : numérisation de la formation puis des examens

Page 3

Equipe nationale (U20)

Les Verts affronteront la Côte d'Ivoire en amical

Page 15

Crash d'hélicoptère en Iran

Mort tragique du Président Raïssi

■ Le gouvernement iranien a annoncé hier le décès du Président Ebrahim Raïssi dans un accident d'hélicoptère la veille, dans le nord-ouest de l'Iran. «Le président du peuple iranien, travailleur et infatigable, a sacrifié sa vie pour la nation», a écrit le gouvernement.



Par Meriem B.

«**N**ous assurons à la nation loyale que, avec l'aide de Dieu et le soutien du peuple, il n'y aura pas la moindre perturbation dans l'administration du pays», a-t-il ajouté. Le gouvernement iranien a déclaré cinq jours de deuil national. Les médias iraniens avaient rapporté hier matin la mort du Président Raïssi et du ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian, dans l'accident. L'information du décès du président a été donnée par les principales agences de presse et journaux, après la découverte de l'épave de l'hélicoptère à l'aube. «Le grand esprit du président populaire et révolutionnaire d'Iran a rejoint le royaume suprême», a indiqué l'agence officielle Irna, saluant «le martyr» des victimes. L'hélicoptère a disparu dimanche en début d'après-midi alors qu'il survolait une région escarpée et boisée dans des conditions météorologiques difficiles avec de la pluie et un épais brouillard. L'épave a été découverte à l'aube et les secours ont rapidement indiqué qu'il n'y avait «aucun signe montrant que les passagers de l'hélicoptère étaient en vie», selon la télévision d'Etat. L'appareil, un Bell 212, faisait partie d'un convoi de trois hélicoptères transportant la délégation présidentielle, dont deux ont atterri sans encombre à Tabriz, la grande ville du nord-ouest, d'où M. Raïssi devait rejoindre Téhéran. Le ministre de l'Intérieur, Ahmed Vahidi, a évoqué la possibilité d'un «atterrissage brutal» de l'appareil présidentiel, sans donner de détails. Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a désigné hier le vice-président Mohammad Mokhber comme président par

intérim du pays, conformément à l'article 131 de la Constitution. M. Mokhbar est chargé de diriger le pouvoir exécutif et il doit, en concertation avec les chefs des pouvoirs législatif et judiciaire, organiser «l'élection d'un nouveau président dans un délai maximum de 50 jours», a indiqué l'ayatollah Ali Khamenei dans un communiqué. Par ailleurs, le vice-ministre des Affaires étrangères et négociateur en chef chargé du dossier nucléaire, Ali Bagheri, a été nommé à la tête de la diplomatie de l'Iran à titre

provisoire. M. Bagheri, 56 ans, a été désigné «responsable du comité des relations extérieures du gouvernement», a annoncé le porte-parole du gouvernement, Ali Bahadori Jahromi. Il avait été nommé en septembre 2021 vice-ministre des Affaires étrangères et négociateur en chef chargé du dossier nucléaire.

Abdelmadjid Tebboune présente ses condoléances

Le président de la

République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message de condoléances au Premier vice-Président de la République islamique d'Iran, Mohammad Mokhber, suite au décès du président de la République islamique d'Iran, Ebrahim Raïssi. «Excellence le Premier vice-Président de la République islamique d'Iran, nous avons suivi, avec vous, dès le début, avec émotion et inquiétude, les moments difficiles qu'a vécus le peuple iranien frère, dans l'attente d'informations sur

le sort de l'hélicoptère transportant le défunt Ebrahim Raïssi, président de la République islamique d'Iran, pays frère, et les membres de la délégation l'accompagnant, composée de hauts responsables, et c'est avec une grande affliction et une profonde tristesse que nous avons appris le décès tragique de notre cher frère Ebrahim Raïssi», lit-on dans le message de condoléances. «Nous exprimons notre profonde sympathie et notre soutien fraternel aux dirigeants politiques, au gouvernement et au peuple de la République islamique d'Iran, pays frère», a écrit le président de la République. «En cette pénible circonstance où le peuple algérien compatit à la douleur de ses frères en Iran, je perds, personnellement, en le dirigeant Ebrahim Raïssi, un frère et un partenaire avec lequel j'ai œuvré pour le renforcement des liens de fraternité, de coopération et de solidarité entre nos deux pays et peuples frères, et en faveur des causes justes portées par notre Nation islamique», a ajouté le président de la République. «En cette pénible épreuve, je présente mes sincères condoléances et ma profonde sympathie au gouvernement et au peuple iraniens, priant Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de prêter assistance et réconfort au peuple iranien frère», conclut le message du président de la République.

M. B.

CPI /Pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité

Mandat d'arrêt contre Netanyahu et son ministre de la Défense

Reconnus coupables de crimes de guerre tels que «le fait d'affamer délibérément des civils», «homicide intentionnel» et «extermination et/ou meurtre», le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, a requis, hier, un mandat d'arrêt contre le Premier ministre de l'entité sioniste, Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense, Yoav Gallant.

La nouvelle est tombée hier dans la matinée depuis La Haye où la Cour pénale internationale (CPI) a émis un mandat d'arrêt contre le Chef du gouvernement d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu ainsi que son ministre de la Défense, Yoav Gallant, pour des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis par son armée dans la bande de Gaza, soumise à une sauvage agression depuis plus de sept mois. Aussi, du fait de cette décision, juridiquement les 124

Etats membres de la CPI sont tenus d'arrêter les deux inculpés à la minute où ils franchiraient leur sol. «Sur la base des éléments de preuve recueillis et examinés par mon bureau, j'ai des motifs raisonnables de croire que Benjamin Netanyahu et le ministre de la Défense du gouvernement d'occupation, portent la responsabilité pénale de crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis sur le territoire de l'Etat de Palestine (dans la bande de Gaza) à partir du 8 octobre 2023 au moins», a déclaré le procureur Karim Khan dans un communiqué.

Ainsi, parmi les chefs d'inculpation cités par le procureur de la CPI, il est question, entre autres, du «fait d'affamer délibérément des civils comme méthode de guerre en tant que crime de guerre, de causer intentionnellement de grandes souffrances ou de porter gravement atteinte à l'intégrité physique ou à la santé, l'homicide intention-

nel, de diriger intentionnellement des attaques contre la population civile en tant que crime de guerre, l'extermination et/ou le meurtre en tant que crime contre l'humanité, la persécution en tant que crime contre l'humanité, et d'autres actes inhumains en tant que crime contre l'humanité».

En outre, avertissant que «de nombreuses zones de Gaza sont déjà en proie à la famine, qui menace de se propager à d'autres parties du territoire», Karim Khan a ajouté : «D'après nos constatations, certains de ces crimes continuent d'être commis». Et de soutenir, à ce propos, que «les preuves recueillies, y compris des entretiens menés auprès de victimes et de témoins directs des faits, des documents audio et vidéo authentifiés, des images satellite et des déclarations faites par des membres du groupe qui aurait commis ces crimes, démontrent (que l'entité sionis-

te) a délibérément, systématiquement et continuellement privé la population civile de l'ensemble du territoire de Gaza de moyens de subsistance indispensables à sa survie».

Notons qu'en février dernier, une action juridique avait été intentée par un groupe d'avocats algériens à travers une plainte déposée auprès du procureur de la CPI contre des responsables israéliens «impliqués dans la perpétration de crimes de génocide à l'encontre du peuple palestinien». Une action qui est venue en appui à un premier lourd dossier déposé en novembre 2023 auprès de la même instance de justice par plus de 300 juristes de différentes nationalités, algériens y compris, et plus de 130 organisations, syndicats, ONG et personnalités, réclamant l'ouverture d'une enquête sur les faits imputables à l'armée sioniste à Gaza depuis le 7 octobre dernier.

Lynda Naili

Permis de conduire : numérisation de la formation puis des examens

■ Afin d'améliorer le niveau de formation et prouver les compétences nécessaires pour obtenir le permis de conduire, la Délégation nationale à la sécurité routière, en collaboration avec le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique, a lancé, hier, un projet de numérisation du système d'examens et de formation pour l'obtention du permis de conduire.

Par Thinhinane Khouchi

Les bilans des accidents de la route enregistrés par les services de la Gendarmerie nationale ou ceux de la Protection civile sont souvent lourds. En effet, le phénomène a pris des proportions alarmantes. Pour ce qui est des tranches d'âge, les conducteurs les plus impliqués dans les accidents sont ceux âgés entre 25 et 29 ans, soit de nouveaux conducteurs, alors que la majorité des personnes tuées ou blessées sont des jeunes de moins de 29 ans. Le facteur humain est largement pointé du doigt dans cette hécatombe. Les spécialistes assurent que la qualité de la formation dispensée au niveau des auto-écoles n'est pas à la hauteur. Afin de minimiser les dégâts et assurer la sécurité routière aux citoyens, le gouvernement a décidé de changer quelques règles concernant les examens pour l'obtention du permis de conduire. Ce changement majeur verra l'entrée de nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le processus de formation, mais également dans l'épreuve en question. Dans le détail, la Délégation nationale à la sécurité routière, en collaboration avec le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique, a donc lancé hier un projet de numérisation du système d'examens pour l'obtention du permis de conduire. Ce projet vise à améliorer le niveau de formation et à prouver les compétences nécessaires pour obtenir le permis. Ce nouveau système fournira également aux candidats les connaissances relatives à différents domaines, celles qui seront utiles aux futurs conducteurs. Par ailleurs, le nouveau système disposera ainsi d'une banque de questions sur le code de la



route. Les candidats retrouveront également des informations sur la conduite défensive et les premiers secours. La mise en œuvre du projet a débuté hier 20 mai et se fera progressivement sur une période de six mois. Selon les explications des spécialistes, lors de la passation de l'examen théorique, le candidat répondra à des questions face à un ordinateur. Il sera néanmoins supervisé par un examinateur qui sera également chargé d'ap-

prouver et valider les résultats. Le but de la numérisation de ce système est également de minimiser l'intervention humaine dans les examens du permis de conduire. Ce système qui vise à donner plus de crédibilité à cette épreuve, sera appliqué avec l'ouverture des centres d'examen et la formation en coopération avec les Centres nationaux d'enseignement à distance dont les locaux et les moyens pédagogiques seront exploités dans le

but d'accorder plus de fiabilité aux examens du permis de conduire. Pour rappel, cette démarche entre dans le processus de numérisation des services publics entamé ces dernières années par l'Algérie. Ce projet a été placé au sommet des priorités du gouvernement algérien, sous les ordres du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

T. K.

Pour élargir les perspectives de coopération bilatérale Arkab en visite de travail en République du Congo

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, effectuée, du 20 au 22 mai, une visite de travail en République du Congo, en vue d'élargir les perspectives communes de coopération bilatérale et d'examiner les voies de leur développement dans les différents domaines, notamment celui de l'énergie et des mines, indique un communiqué du ministère.

«A l'invitation du ministre des Hydrocarbures de la République du Congo, M. Bruno Jean Richard Itoua, le ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab effectuée, du 20 au 22 mai, une visite de travail à Brazzaville, capitale de la République du Congo, accompagné des président-directeurs

général des Groupes Sonatrach et Sonegaz, ainsi que du président de l'Agence nationale des activités minières (ANAM) et de cadres du secteur», précise le communiqué.

Cette visite s'inscrit en droite ligne dans «les efforts conjoints visant à renforcer les relations fraternelles historiques ancrées entre les deux pays pour élargir les perspectives communes de coopération bilatérale et examiner les voies de leur développement, notamment dans le domaine de l'énergie et des mines, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la visite du ministre congolais des hydrocarbures, effectuée en mai 2022 en Algérie, ayant été sanctionnée par la signature du procès-verbal des discussions entre l'Algérie et

la République du Congo dans le domaine des hydrocarbures».

Lors de la visite du ministre congolais en Algérie, la délégation ministérielle avait visité plusieurs installations gazières à Arzew, ainsi que le Centre de Recherche et de Développement et l'Institut algérien de pétrole (IAP).

Elle avait également tenu des réunions au niveau du Groupe Sonatrach et des organismes de régulation relevant du secteur des hydrocarbures, à l'instar de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).

Dans le cadre de sa visite, M. Arkab aura plusieurs rencontres et réunions avec des respon-

LA QUESTION DU JOUR

Qui n'a pas encore vaincu peut avoir déjà perdu

Suite de la page Une

Ce disant Netanyahu s'est toujours gardé de qualifier cette défaite, d'en préciser la nature, ou la portée, mais si on prend en compte qu'il se sert d'elle comme d'un argument irréfutable, force est de l'entendre dans l'absolu, c'est-à-dire se rapportant à toute la guerre, à une guerre terminée par conséquent. Jusque-là, on savait qu'une armée perdait des batailles mais seulement quand celles-ci sont menées. On apprend de Netanyahu qu'il s'en perd aussi qui ne l'ont pas été, et que c'est même celles-là qui font perdre les guerres. A bien l'entendre, il serait possible de perdre une bataille même importante sans que cela implique que c'est la guerre en entier qui est perdue. Par contre toute la guerre est perdue si une bataille finale, comme celle de Rafah, est, pour des raisons humanitaires entre autres, déprogrammée. Netanyahu justifie ainsi sa nécessité : au début de la guerre, dit-il, le Hamas disposait de 25 compagnies, l'armée israélienne lui en a pris 21, il lui en reste 4, qu'il est urgent d'anéantir, autrement il reconstituerait ses forces, toutes ses forces, et non seulement tout serait à recommencer, mais Israël aurait perdu, et c'est lui qui aurait gagné la guerre, toute la guerre. Or si c'est lui qui gagne, Israël est perdu pour toujours. Une logique insaisissable préside à cet exposé des motifs. La nécessité de la bataille finale serait mieux établie si Israël ayant perdu toutes les autres batailles devrait se rattraper en une seule, celle de Rafah, censée terminer la guerre. De ce point de vue, on comprendrait pourquoi Israël devrait partir à l'assaut de Rafah, car c'est là que se jouerait et le sort final de la guerre et son propre avenir en tant qu'Etat du Moyen-Orient. Si Israël avait remporté les autres batailles, celles du nord et du centre, et celles du sud, il pourrait annuler la dernière, celle de Rafah, sans que cela nuise en quoi que ce soit à ses victoires précédentes. Il est clair que tel n'est pas le cas. Jusque-là, en fait, il a détruit Ghaza et massacré des dizaines de milliers de civils, mais il n'a toujours pas vaincu. Or qui n'a pas encore vaincu peut avoir déjà perdu.

M. H.

sables congolais, notamment avec le ministre des Hydrocarbures et le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, selon la même source.

Kamel L.

Pétrole Le Brent frôle les 84 dollars

Les prix du pétrole étaient en légère baisse hier, les investisseurs restant attentifs et prudents face aux développements au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet cédait 0,21 % à 83,80 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, perdait 0,36 % à 79,77 dollars. «Les tensions mondiales sont plus fortes en raison du décès du président iranien Ebrahim Raïssi», commentent des analystes.

R.

Hadj 2024

Le président de la République appelle les hadjis à être les meilleurs ambassadeurs de l'Algérie

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé les hadjis algériens à être les meilleurs ambassadeurs de leur pays à l'occasion du départ, hier, du premier groupe de pèlerins vers les Lieux Saints de l'islam.

Par Hani Y.

«**D**emain, si Dieu le veut, aura lieu le premier vol de nos pèlerins. Je prie Dieu le Tout-Puissant de faciliter le voyage, que votre Hadj soit accepté. Soyez les meilleurs ambassadeurs de votre pays et bon retour à tous sains et saufs», a écrit le président de la République sur son compte officiel dans les réseaux sociaux.

Zahana s'enquiert des préparatifs du transport des hadjis vers les Lieux Saints

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a inspecté, dimanche à Alger, plusieurs structures de la Compagnie aérienne nationale «Air Algérie» pour s'enquérir des préparatifs du transport des pèlerins vers les Lieux Saints à partir de lundi (hier, ndlr), indique le ministère dans un communiqué.



Le ministre a entamé sa visite, effectuée en présence du président-directeur général d'Air Algérie, depuis le centre de billetterie (CCH) à Kouba, où il a inspecté plusieurs structures, dont les guichets d'orientation et de contrôle, ainsi que les

bureaux de réservation. Il a également assisté à une simulation expérimentale d'un vol d'Air Algérie, de l'aéroport Houari-Boumediene à l'aéroport de Djeddah en Arabie saoudite, «afin de suivre de près et d'évaluer minutieusement le niveau de

préparation, et de s'assurer que nos pèlerins se rendent aux Lieux Saints dans les meilleures conditions», ajoute le communiqué. Il s'est également enquis des préparatifs relatifs à la prise en charge des pèlerins depuis leur accueil et aux procédures admi-

nistratives au niveau des guichets, jusqu'à l'embarquement des pèlerins et de leurs bagages à bord de l'avion, en passant par le décollage et le vol depuis l'Algérie jusqu'aux Lieux saints.

Dans le même sillage, le ministre s'est rendu au Centre de contrôle des opérations (CCO) de l'aéroport international Houari-Boumediene, où il a pris connaissance du programme des différents vols et de leur programmation, soulignant, lors de sa réunion avec les responsables du Centre, l'impératif de respecter les horaires des vols programmés et d'éviter tout retard.

Le ministre a également examiné, ajoute la même source, l'état d'avancement des travaux du projet du nouveau siège du centre de catering d'Air Algérie et a donné des instructions pour accélérer l'achèvement des travaux afin de les livrer dans les délais impartis. A l'issue de sa visite, le ministre a inspecté le Centre PVD.

H. Y.

Salon de l'immobilier de Béjaïa

Les acquéreurs devant une diversité de l'offre

Initié par l'association des promoteurs immobiliers de la wilaya de Béjaïa (APIB) et l'agence «Pubbox Communication», le 6^e Salon du promoteur immobilier de Béjaïa (SAPIB) connaît une importante participation de promoteurs immobiliers, entreprises de construction et de bâtiment, compagnies d'assurances, banques, entre autres.

La rencontre est organisée dans un immense chapiteau installé au parking de l'Office du parc omnisports de la wilaya (OPOW) jouxtant le stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa. Plus de 65 participants sont présents à ce rendez-vous annuel, à travers lequel les organisateurs souhaitent «revaloriser et redynamiser le secteur du bâtiment et de la promotion immobilière, intégrer l'activité immobilière dans une dynamique du développement socio-économique et lui donner une place de choix». Selon Saïd Mahdi, secrétaire général de l'Association des promoteurs immobiliers (APIB) de la wilaya de Béjaïa, «cette rencontre est un espace dédié à la fois aux promoteurs, aux acquéreurs et entreprises en relation avec le secteur». Et d'ajouter : «Elle va permettre aux acquéreurs, en prime, de faire le meilleur choix possible pour l'acquisition de leurs logements, de découvrir les différents types de programmes de logements existants, les conditions d'éligibilité, le financement par crédit bancaire et permettra également aux promoteurs d'engager des discussions directes avec leurs clients et tisser une relation de confiance avec le public en général». Pour les organisateurs, «ce salon constitue une occasion idéale pour le large public de connaître directement les offres proposées par les promoteurs immobiliers de Béjaïa en matière de logements de différentes typologies». Selon

eux, «le caractère exceptionnel de la rencontre réside surtout dans la diversité de l'offre et la dimension humaine qui permet aux professionnels du bâtiment de se rencontrer, de renforcer leurs liens, et surtout de discuter de leurs préoccupations communes et opter pour une meilleure stratégie à même de prendre en charge leurs soucis dans le cadre de leur association». «L'événement va bien au-delà de son aspect commercial, mais une occasion de prendre la mesure de l'essor exponentiel pris par le bâtiment dans la wilaya de Béjaïa», affirment-ils, estimant qu'«elle tient le haut de l'affiche en matière de construction de promotions immobilières libres, sans compter la participation des promoteurs dans la réalisation des programmes de logements dans les catégories suivantes : Logement social participatif (LSP), Logement promotionnel aidé (LPA), entre autres». «Les promoteurs sont des acteurs de premier plan dans la structure que prennent nos villes, se considérant directement impliqués dans la revalorisation d'une vision urbaine mise au diapason des exigences de la vie moderne», estiment-ils. Notons que parmi les promotions et entreprises de bâtiment et construction ayant pris part à cette manifestation, il y a, en outre autres, la Sarl Djerba Construction, SARL Tawakoul SBS, Sarl Futur Edifice, Promomotion Immobilière Azrine, Kzd Expro Compagny, Ghani Immobilier, Touati Immobilière, Sarl IAGM briqueterie Zekhref, Briqueterie Akbou, Tiziri Ceramica, Escomi, EP/Sarl Eden Promo, MADI Promotion Immobilière, Beluxe, Natural Comfort, Sarl Immoresue, Soleil Immo, Innvietra Immobilière, Tiza Immobilière, Immo Reussite, Eurl Cherrat, BM Ascenseurs, Eridj, Sarl Djenadi Immo,

Immo Aniar, Peinture et Revêtement, entre autres. Des banques et compagnies d'assurances sont également présentes à ce rendez-vous annuel avec leurs produits et leurs conseillers pour accueillir les acquéreurs et leur expliquer les procédures de financement d'acquisition d'un logement. Il s'agit de la banque privée Al Salam, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Compagnie nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque de développement rural (BDL), entre autres, et les compagnies d'assurances privées et publiques telles que la Compagnie algérienne d'assurance (CAAT), CASH assurance. Le visiteur peut s'arrêter au niveau des nombreux stands et découvrir les offres multiples avec ou sans crédit bancaire. La «Sarl Primoc», par exemple, propose un projet de 11 immeubles implantés à Amaâdan, commune d'Oued-Ghir (10 km de Béjaïa), financé sur ses propres fonds. Selon l'agent commercial de l'entreprise, «toutes nos ventes pendant le salon bénéficient d'une remise négociable». Et d'ajouter : «Le projet est financé à 100 % par le promoteur». Et pour rassurer encore, il dira : «Le client n'aura pas à payer d'apport supplémentaire». Justement, Mlle Maouchi, jeune ingénieure en génie civil de «Global Immo, Groupe immobilier Goudjil», compte élaborer une stratégie de communication en direction du citoyen pour établir une relation de confiance mutuelle. Une réflexion devrait être mise en œuvre sur le terrain afin que la relation promoteur-demandeur/acquéreur ait le moins de désagréments possibles. «Global Immo», Groupe immobilier Goudjil, a été créé en 2021. Outre son activité dans la promotion immobilière, il s'est engagé dans d'autres domaines, tels

que le consulting en immobilier, le montage de projets immobiliers, l'expertise foncière, etc. Pour son gérant, M. Goudjil, «si les obstacles sont nombreux à se dresser devant le promoteur immobilier dans la réalisation de ses projets, c'est parce que ce dernier souffre d'un manque criant d'informations, notamment sur toutes les procédures liées à ce vaste métier». Et d'enchaîner : «Il n'investit pas dans le consulting en immobilier avant de se lancer dans la réalisation de son projet». M. Goudjil propose ses précieux «conseils» pour rendre le métier de promoteur immobilier moins exposé aux difficultés actuelles. C'est le cas de Salem Benzenati qui propose un nouveau projet 153 logements de Taghzout/Smina, commune de Béjaïa. A travers ces remises «symboliques», les entreprises espèrent séduire les acquéreurs et vendre leurs produits. Et «Axxam Promo» en fait partie. Pour son gérant, «les remises touchent principalement les produits en cours de réalisation». En plus de ces remises, l'entreprise propose aux acquéreurs de recourir à un crédit bancaire. Par contre, si le produit est fini, cette offre n'est pas valide. Il faut noter qu'«Axxam Promo» dispose d'un large éventail de projets en cours de réalisation: Soumari (ville de Béjaïa), El-Kseur, Cap Sigli, Alger, Edimco et Sidi-Alli-Lebhar (ville de Béjaïa). Pour leur part, les acquéreurs s'appuient sur certains critères, notamment le lieu, surtout les grands centres urbains, le prix et le financement pour lequel le crédit est envisageable, l'apport le plus bas possible et surtout la garantie d'acheter le logement sans avoir de mauvaises surprises. Certains promoteurs proposent également des remises allant jusqu'à 10 000,00 DA le mètre carré.

Hocine Cherfa

Forum d'affaires algéro-polonais

Vers l'établissement de partenariats économiques plus denses

■ Un Forum d'affaires algéro-polonais a été organisé dimanche à Alger, lors duquel des opérateurs économiques des deux pays ont affiché leur volonté de nouer davantage de partenariats d'investissement et d'intensifier les échanges commerciaux bilatéraux.

Par Farid M.

Organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), en collaboration avec la Chambre polonaise de commerce et l'ambassade de Pologne en Algérie, ce forum a réuni plus de 140 opérateurs économiques algériens et une délégation d'hommes d'affaires polonais composée de représentants de 15 grandes entreprises polonaises activant dans divers domaines, notamment le bâtiment et les travaux publics, l'électricité, l'agriculture et la commercialisation des produits agricoles, les machines et équipements agricoles, les produits vétérinaires, la sidérurgie et le consulting.

A cet égard, le président de la CACI, Kamel Hamenni, a salué la tenue de ce forum qui permet d'explorer les opportunités d'affaires entre les opérateurs des deux pays, soulignant que l'Algérie, qui connaît une stabilité financière et économique et dispose des infrastructures nécessaires, a enregistré une amélioration notable de son climat d'affaires, notamment grâce aux développements qu'ont connus les cadres juridiques liés à l'investissement.

Pour sa part, le directeur général de la CACI, Hocine

Zaoui, a estimé que ce forum constituait «une opportunité importante pour développer les relations économiques et commerciales bilatérales et les promouvoir au niveau des relations d'amitié solides entre les deux pays», rappelant les atouts économiques dont dispose l'Algérie, qui constitue une porte d'entrée vers le marché africain, et la Pologne, cinquième puissance économique de l'Union européenne. Il a souligné la volonté d'intensifier les échanges économiques entre les deux pays «en vue de les hisser à des niveaux plus importants», considérant que «le potentiel offert dans le domaine des échanges commerciaux et économiques devrait être exploité». Le directeur de la promotion et du soutien des échanges économiques au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Rabah Fassih, a, quant à lui, mis en avant l'importance de ce forum qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations commerciales et économiques liant les deux pays, lequel intervient suite aux concertations politiques algéro-polonaises en mars 2023, couronnées par nombre de recommandations, dont le renforcement et l'intensification de la coopération économique entre les deux pays. Ce forum inter-



vient dans une conjoncture particulière où l'Algérie a opéré de nombreuses réformes visant à améliorer le climat des affaires, notamment la nouvelle loi sur l'investissement, la loi monétaire et le cadre législatif relatif au foncier économique, a précisé M. Fassih.

Dans ce contexte, il a appelé à intensifier les efforts en vue d'augmenter le volume des échanges commerciaux, outre l'examen des possibilités d'exploitation des opportunités d'investissement disponibles, particulièrement dans les domaines où la Pologne jouit d'un savoir-faire et d'une expérience, tels que l'agriculture, l'agroalimentaire, l'énergie, notamment les énergies renouvelables et le matériel agricole.

De son côté, le chargé d'affaires à l'ambassade de Pologne

en Algérie, Przemyslaw Gumiela, a précisé que la tenue du forum confirmait la dynamique que connaissent les relations bilatérales, et l'intérêt des sociétés polonaises à développer les relations économiques et à investir en Algérie, relevant que le volume actuel des échanges «est susceptible d'augmenter compte tenu des capacités de l'Algérie, grand pays en Afrique, et de la Pologne en tant que puissance économique en Europe».

La chargée des Affaires économiques à l'ambassade de Pologne en Algérie, Mme Ewa Niemier-Pawlowska, a affirmé que son pays s'intéressait au marché algérien «prometteur», soulignant l'importance des nouvelles réformes opérées par l'Algérie, notamment dans le domaine législatif relatif à l'invest-

tissement.

Le forum a vu la tenue de rencontres bilatérales entre les hommes d'affaires des deux pays, outre la présentation d'un exposé de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), pour faire connaître les différentes opportunités d'investissement en Algérie et les cadres légaux qui les régissent, en sus de la présentation des sociétés polonaises participantes. Le forum a été suivi par la tenue de la première session du Conseil d'affaires algéro-polonais, créé officiellement en avril 2018, en tant qu'outil efficace pour promouvoir les relations économiques des deux pays et examiner la coopération bilatérale.

F. M.

Algérie-Russie

Discussions sur les opportunités d'investissement dans le domaine des hydrocarbures

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, a examiné, dimanche, avec une délégation de la compagnie russe «Zarubezhneft», les opportunités d'investissement dans le domaine des hydrocarbures en Algérie, notamment en matière de développement des champs pétroliers et de la production des équipements, indique un communiqué du ministère.

La rencontre avec la délégation de la compagnie «Zarubezhneft», conduite par

le vice-président de la compagnie chargé du développement des affaires, directeur des projets internationaux, Terentyev Vycheslav, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie et de cadres du ministère.

Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur les moyens de renforcement des relations de coopération et de partenariat dans le domaine de l'exploration, du développement et d'exploitation des hydrocarbures. Les deux parties ont

abordé, lors de cette rencontre, la relation existant entre Sonatrach et la compagnie russe, ainsi que les perspectives de son développement, notamment à travers le mémorandum d'entente signé entre les deux compagnies dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, selon le communiqué.

La rencontre a également porté sur les possibilités de coopération et les opportunités d'investissement disponibles dans le domaine du développement des champs et la production locale des équiper-

ments de l'industrie pétrolière et gazière, la promotion du produit local, outre la réduction des émissions et la capture du carbone. Les deux parties ont également exprimé leur «volonté commune de renforcer la coopération et de développer des partenariats mutuellement bénéfiques, basés sur des projets intégrant la maîtrise des techniques de production, le transfert du savoir-faire et de l'expérience, outre la formation et l'intégration nationale», conclut le communiqué.

Salima K.

Marché

La Bourse de Tokyo progresse, les Bourses chinoises dans le vert

La Bourse de Tokyo progressait hier en matinée dans le sillage d'un nouveau record du Dow Jones à Wall Street, après plusieurs indicateurs montrant un ralentissement de l'économie américaine qui fait espérer des baisses de taux de la Réserve fédérale amé-

ricaine (Fed).

L'indice vedette Nikkei gagnait 0,8 % à 39 098,38 points vers 00h45 GMT et l'indice élargi Topix progressait de 0,8 % à 2 767,64 points.

Le dollar montait face au yen, se négociant pour 155,81 yens vers 00h45 GMT contre 155,65

yens vendredi à 21h00 GMT.

L'euro valait 169,44 yens contre 169,18 yens en fin de semaine dernière, et cotait à 1,0875 dollar contre 1,0869 dollar vendredi.

Le pétrole baissait : vers 00h35 GMT le baril de WTI américain lâchait 0,32 % à 79,80 dol-

lars et le baril de Brent de la mer du Nord reculait de 0,21 % à 83,80 dollars. Par ailleurs, les Bourses chinoises étaient en hausse hier dans les premiers échanges, encouragées par les mesures dévoilées par Pékin pour relancer son secteur immobilier en crise. A Hong Kong, l'in-

dice Hang Seng gagnait 0,35 % à 19 621,43 points. A Shanghai, l'indice composite avançait de 0,07 % à 3 156,15 points, tandis que la place de Shenzhen était aussi légèrement dans le vert, prenant 0,30 point à 1 785,89 points.

R. E.

Tayeb Ould Laaroussi au Forum du livre à Médéa

«L'écriture n'est pas une donnée récente en Algérie»

■ La bibliothèque publique de Médéa a accueilli dimanche l'écrivain D' Tayeb Ould Laaroussi pour revenir sur son livre «Ali Boumahdi et la mémoire collective de Berouagouia».

Par Abla Selles

Organisée dans le cadre du Forum du livre, cette rencontre a été très inspirante pour l'assistance qui a salué avec beaucoup de fierté la générosité de l'écrivain et son engagement dans la protection de la mémoire collective, à travers des livres mettant en valeur les savants et personnalités historiques de la ville du Titter.

L'ancien directeur de la bibliothèque de l'Institut du monde arabe est revenu, à cette occasion, sur son engagement et sa participation dans plusieurs projets culturels, dont la création de la bibliothèque de Ghaza. Interrogé sur sa contribution dans ce projet, D' Ould Laaroussi a partagé, avec beaucoup d'émotion, des informations sur les différentes étapes, précisant de ce rêve est devenu une réalité grâce aux efforts d'un groupe d'intellectuels. L'intervenant est revenu également sur l'engagement du président palestinien de l'époque : «Le défunt président Yasser Arafat a œuvré avec tous

les moyens possibles pour concrétiser ce projet qui est de grande valeur pour la population de Ghaza». L'intervenant a ajouté, dans ce sens, que «c'était une belle expérience et je suis toujours en contact avec mes étudiants de Ghaza».

Revenant sur son livre «Ali Boumahdi et la mémoire collective de Berouagouia», D' Tayeb Ould Laaroussi a déclaré : «L'intérêt que je porte aux anciens écrivains algériens est une réaction à ceux qui disent que l'écriture est un fait nouveau chez les Algériens. Je veux leur montrer que l'écriture n'est pas récente chez nous et il y a plein d'écrivains algériens qui sont restés méconnus pour plusieurs raisons». L'intervenant a ajouté, dans le même ordre d'idées, que «l'écriture n'est pas une donnée récente en Algérie».

Pour Tayeb Ould Laaroussi, «les différents événements qu'a vécus Ali Boumahdi nous racontent tout ce que la population de la région a vécu. Il racontait la pauvreté des gens, le marché de la ville, l'école, le colonisateur, la



résistance, les contraintes de la vie de cette époque et le rôle de la femme dans la construction d'une génération».

Le conférencier a également cité les écrits de Mostefa Lacheraf qui sont de valeur littéraire, culturelle et historique. Tayeb Ould Laaroussi a exprimé son regret de voir d'autres uni-

versités enseigner l'œuvre de cet écrivain alors qu'il est méconnu dans son pays. «Mostefa Lacheraf est un intellectuel, il a participé à la révolution algérienne, il a connu les prisons du colonisateur français. Il était même enseignant au lycée Henri 4 où Baudelaire et Sartre ont fait leurs études».

Sur la dynamique culturelle à Médéa, D' Ould Laaroussi a déclaré : «Quelque chose en moi me dit que je dois participer beaucoup plus dans la promotion de la culture dans mon pays en général et à Médéa, ma ville natale, en particulier».

A. S.

Journée nationale de l'étudiant

La radio célèbre l'évènement

La Radio algérienne a commémoré, dimanche en son siège à Alger, le 68^e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant (19 mai), par l'organisation d'un spectacle musical animé par l'Orchestre philharmonique militaire du 1^{er} Régiment de parade du Commandement de la Garde républicaine, par l'interprétation d'hymnes et de chants du patrimoine artistique national.

Au début de la célébration, qui a vu la présence du directeur général (DG) de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, de

la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, des membres de la famille artistique, ainsi que d'étudiants et d'un public nombreux, l'Orchestre philharmonique militaire du 1^{er} Régiment de parade du Commandement de la Garde républicaine a interprété, sous la direction du maestro Ilyès Senouci, l'hymne national algérien «Qassaman», du poète de la glorieuse Révolution, Moufdi Zakaria.

Le public a suivi, à la grande salle de spectacles Lamine-Bechichi de la Radio algérienne, de nombreuses pièces musi-

cales du patrimoine artistique algérien, ainsi que des morceaux à caractère patriotique révolutionnaire interprétés parfaitement par l'Orchestre philharmonique militaire du 1^{er} Régiment de parade du Commandement de la Garde républicaine.

Par la même occasion, le DG de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a déclaré à l'APS que la Radio algérienne avait accueilli l'Orchestre philharmonique militaire du 1^{er} Régiment de parade du Commandement de la Garde républicaine,

qui a «animé un spectacle musical distingué, reflétant les différents genres musicaux algériens traditionnels», ajoutant que la radio avait également programmé pour la célébration de la Journée nationale de l'étudiant une conférence historique intitulée «L'étudiant algérien entre les sacrifices d'antan et les enjeux de l'avenir», avec la participation du moudjahid Nouredine Djoudi, de l'académicien Ahmed Adimi et des étudiants.

R. C.

Ouargla

L'antique ville de Sedrata... un site en quête de valorisation

L'antique ville de «Sedrata», à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Ouargla, constitue l'un des sites archéologiques en quête de préservation des aléas naturels et humains, à même de contribuer à sa promotion culturelle dans la région. Ce site est en bute à de multiples contraintes qui risquent d'hypo-

théquer les efforts de sa valorisation et de hâter la disparition de ces vestiges et monuments, liées notamment aux aléas naturels (l'ensablement et les précipitations), en sus des aléas humains, ont estimé des archéologues. Dans son intervention lors d'une rencontre tenue dernièrement dans la wilaya de Ouargla, dans le cadre de la célébration du

Mois du patrimoine (18 avril -18 mai), Abdelhak Bennour, de l'Université «Chahid Hamma Lakhdar» d'El-Oued, a mis en avant l'importance de fournir plus d'efforts pour la préservation du patrimoine urbanistique du vieux Ksar de Ouargla et de l'antique ville de Sedrata, lequel a subi plusieurs actes de sabotage et de cambriolage de ses vestiges

archéologiques.

Selon lui, cette agression qu'a subi le site de Sedrata requiert la mise en œuvre des mécanismes réglementaires dans le but de le préserver, la sensibilisation sur sa valeur historique et culturelle, en sus de l'organisation d'actions préventives du site portant notamment développement d'un couvert végétal atténuant l'ensa-

blement du site, dont la réalisation de ceintures vertes.

Abondant dans ce sens, l'association éponyme a préconisé, à ce titre, la prise à court terme de mesures consistant en la réalisation d'une clôture autour du site et la réalisation d'une étude sur les voies et moyens d'intervention à mettre en œuvre.

F. H.

Série devenue un succès mondial
«Dix pour cent» bientôt au Mexique

Le passage en France pour le Festival de Cannes, Eva Longoria a confirmé son intention d'adapter la série de Fanny Herrero, déjà devenue un succès mondial avec son adaptation en anglais sous le titre «Call My Agent» et sa diffusion sur Netflix. Si elle a été adaptée en Italie ou en Inde, il n'existe pas encore de version de «Dix pour cent» en espagnol.

Mais ce n'est plus désormais qu'une affaire de temps. Les péripéties de l'agence artistique parisienne «A.S.K.» (Agence Samuel Kerr) vont prochainement s'expor-

ter au Mexique, sous l'œil avisé de l'actrice qui s'est fait connaître par son interprétation de Gabrielle Solis dans la série «Desperate Housewife».

«C'est mon mari qui a obtenu les droits espagnols pour cette série», se réjouit Eva Longoria, «j'ai immédiatement dit : je vais la réaliser parce que c'est quelque chose de formidable», a-t-elle expliqué avec enthousiasme.

Eva Longoria est en effet mariée à José Antonio Baston, lui-même propriétaire de Télévisa, un des plus importants groupes de médias en Amérique latine. Et au-delà

de sa carrière d'actrice, Eva Longoria s'épanouit aussi en tant que réalisatrice, notamment avec son film «Flamin' Hot» sorti en 2023, qui raconte l'histoire de Richard Montañez, le créateur des Flamin' Hot Cheetos.

Elle n'a jamais caché son amour pour la série Dix pour Cent, et avait notamment précédemment confié à Télé 7 jours : «C'est ma série préférée au monde ! Elle est drôle et interprétée par des acteurs talentueux. Le concept est génial. J'étais si obsédée par «Dix pour cent» que je suis immédiatement dit que je voulais y

participer d'une manière ou d'une autre».

Lors de cette interview, elle avait même évoqué la possibilité d'y faire elle-même une apparition. Dans la version française, un acteur ou une actrice connue du grand public vient jouer son propre rôle, dans des versions exagérées ou humoristiques. Parmi les invités notables figurent Isabelle Huppert, Juliette Binoche, Jean Dujardin, Monica Bellucci... Eva Longoria pourrait ainsi faire une apparition dans son propre rôle dans la version mexicaine.

R. I.



États-Unis

Le procès Trump entre dans sa phase finale, son témoignage encore en suspens

■ Le procès de Donald Trump pour paiements dissimulés à une star du X entre cette semaine dans sa dernière phase, avec un ultime suspense sur son éventuel témoignage, les plaidoiries finales puis l'attente d'un verdict historique, aux enjeux politiques considérables.

Par Rosa C.

Le tempétueux milliardaire avait assuré, avant le début du procès le 15 avril, qu'il témoignerait devant les jurés pour «dire la vérité, et la vérité c'est qu'il n'y a pas de dossier».

Mais au bout de quatre semaines de débats auxquels il a assisté, silencieux, ses avocats maintenaient encore le suspense vendredi. Des experts jugent probable que le candidat des républicains à la présidentielle renonce, pour éviter de s'exposer à un contre-interrogatoire sans pitié de l'accusation.

Pour l'heure, le juge Juan Merchan a indiqué aux parties de se préparer aux plaidoiries finales à partir d'aujourd'hui. Le procès fera relâche demain et vendredi.

Après les dernières interventions de l'accusation et de la défense, le juge donnera solennellement ses instructions aux 12 jurés. Puis il leur confiera la lourde tâche de décider si Donald Trump s'est rendu coupable, au-delà de tout doute raisonnable, de 34 falsifications comptables pour cacher un paiement à l'actrice de films X, Stormy Daniels, lui évitant un possible scandale sexuel à la toute fin de la cam-

pagne présidentielle de 2016. Pour le déclarer coupable, l'unanimité est requise.

Dans un tel scénario, ce sera au juge de fixer ultérieurement la peine, qui pourrait aller du sursis jusqu'à une peine de prison dans l'hypothèse la plus grave.

Une condamnation pénale constituerait dans tous les cas une première historique pour un ancien président des États-Unis et un séisme politique en pleine campagne présidentielle.

L'enjeu est d'autant plus important que cette affaire sera probablement la seule jugée avant la présidentielle du 5 novembre, parmi les quatre dans lesquelles Donald Trump est inculpé, dont le tentaculaire dossier devant la justice fédérale à Washington sur ses tentatives présumées illégales de renverser les résultats de la présidentielle de 2020.

Dans l'immédiat, les débats reprennent en ce début de semaine avec la suite et la fin du contre-interrogatoire par la défense de l'accusateur numéro un, l'ancien avocat personnel et homme de confiance de Donald Trump, Michael Cohen.

Ce témoin clé a directement incriminé son ancien patron, affirmant qu'il avait approuvé le paiement de 130 000 dollars à Stormy Daniels pour acheter son silence sur une relation sexuelle qu'elle affirme avoir eue en 2006 avec Donald Trump, alors déjà



marié à son épouse Melania. Donald Trump nie cette relation.

L'ancien avocat avait lui-même pris en charge le paiement à quelques jours du vote en 2016 et a assuré que Donald Trump avait validé son remboursement en 2017, des dépenses maquillées selon l'accusation en «frais juridiques» dans les comptes de son groupe d'entreprises Trump Organization, d'où les poursuites pour falsifications comptables.

Mais la défense a tout fait pour décrédibiliser ce témoin, décrit par d'autres acteurs du procès comme un personnage sans scrupules et condamné par la justice pour mensonges devant le Congrès américain dans l'enquête sur l'implication de la Russie dans la présidentielle de 2016. Michael Cohen a clos une série de 19 témoins cités par

l'accusation durant quatre semaines, qui ont plongé le jury dans les coulisses de la campagne présidentielle remportée sur le fil par Donald Trump contre Hillary Clinton. Dans ce défilé, sont apparus des intermédiaires hauts en couleur qui ont levé le voile sur d'autres transactions dans l'entourage du candidat républicain pour éviter des scandales, comme un ancien patron de tabloïd qui avait travaillé directement avec Michael Cohen et Donald Trump.

L'actrice Stormy Daniels, de son vrai nom Stephanie Clifford, a aussi livré un témoignage choc sur son vécu de la rencontre avec Donald Trump et sa relation sexuelle avec lui, un moment consenti selon elle mais où le «rapport de force» avec l'homme d'affaires était «déséquilibré».

R. C.



Commentaire

Mission

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que la candidate de la majorité présidentielle aux élections européennes du 9 juin prochain est dans une mauvaise passe, avec des sondages très défavorables la plaçant plus de 15 points derrière le candidat du Rassemblement National, Jordan Bardella, le président français a pris le taureau par les cornes et décidé de s'impliquer avec son gouvernement dans la campagne. Il a plus particulièrement diligencé son Premier ministre, qu'il a chargé de s'investir le plus possible dans la campagne électorale pour tenter d'inverser la tendance. Pour se faire, le Chef du gouvernement affrontera jeudi soir le candidat du RN dans un débat télévisuel. Un exercice dans lequel Gabriel Attal est assez doué. Mais ce duel annoncé ne plaît pas à tout le monde et le Premier secrétaire du PS, Olivier Faure, a interpellé l'Arcom, le régulateur de l'audiovisuel, concernant le débat télévisé entre Gabriel Attal et Jordan Bardella qui doit se tenir jeudi sur France 2. Dans un courrier, il dénonce un «problème démocratique fondamental». Alors que les élections européennes ont lieu dans trois semaines, Olivier Faure déplore que cette confrontation se résume à un face-à-face «entre la droite et l'extrême droite». Il pointe ainsi du doigt l'absence de pluralisme, un mépris de «l'égalité de traitement», et l'exclusion de «toute représentation des formations de gauche». Une situation qui l'exaspère alors que sa liste commune avec Place publique, menée par Raphaël Glucksmann, est troisième dans les sondages. Le député souligne aussi que Gabriel Attal, qui ne se présente pas à ces élections européennes, «se substitue à la tête de liste de Renaissance». Olivier Faure en appelle ainsi à l'Arcom pour utiliser son «pouvoir de régulation pour assurer le respect de l'expression pluraliste du débat politique, et partant de là, la sincérité du scrutin du 9 juin prochain», en prenant exemple sur l'annulation, le 15 mai, d'un débat similaire en Italie. Prêvu le même jour que celui d'Attal-Bardella, un face-à-face entre la Cheffe du gouvernement, Giorgia Meloni, et la cheffe de l'opposition, Elly Schlein, n'aura finalement pas lieu, après un rappel à l'ordre du régulateur italien. Côté français, le gendarme de l'audiovisuel a adressé, vendredi 17 mai, un courrier que s'est procuré l'AFP, à la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte-Cunci, lui demandant de faire part des «dispositions que la chaîne entend mettre en œuvre pour garantir aux autres listes de candidats le plein respect d'une présentation et d'un accès équitables à son antenne». L'Arcom s'inquiète d'un débat «susceptible de compromettre le respect des règles qui s'appliquent au traitement de la campagne en vue des élections européennes». Pour l'heure, le débat est toujours prévu jeudi 23 mai à 20h15 sur France 2, et sera orchestré par la journaliste Caroline Roux. Quant à la raison pour laquelle Attal est celui qui affrontera Bardella plutôt que la candidate de la majorité présidentielle, Valérie Hayer, elle est plutôt simple. Un débat entre elle et le candidat RN s'est déjà tenu il y a quelques semaines au cours duquel elle affrontera Bardella plutôt que la candidate de la majorité présidentielle, Valérie Hayer, elle est plutôt simple. Ce premier débat est d'ailleurs très probablement la raison du débat à venir de jeudi, Attal ayant été chargé de faire oublier la pitoyable prestation de Hayer et de mettre à mal Bardella qui domine de très loin ses adversaires dans les sondages. Reste à voir s'il réussira sa mission ou s'il offrira une nouvelle victoire au RN.

F. M.

Afghanistan

L'État islamique revendique l'attentat contre un groupe de touristes à Bamiyan

Anne-France Brill, une touriste de 55 ans, est indemne, mais elle a assisté à l'attaque vendredi en fin de journée à Bamiyan, une ville du centre de l'Afghanistan. Une attaque revendiquée ce dimanche soir par le groupe État islamique. «Elle est devenue toute blanche (...) elle m'a dit : J'ai froid, j'ai froid... Je vais mourir», a raconté à l'AFP Anne-France Brill, une touriste française qui se trouvait à Bamiyan en Afghanistan, en voyage organisé, au moment de l'attaque meurtrière, survenue vendredi 17 mai. Un attentat depuis revendiqué par Daech.

Si aux premiers coups de feu la Française a d'abord cru à une fête sur le marché où son groupe s'était arrêté pour acheter des fruits, la réalité l'a rattrapée quand elle a entendu crier une autre touriste, de nationalité lituanienne, et qu'elle s'est «rendu compte qu'elle avait du sang partout sur le ventre», a-t-elle raconté. La Française de 55 ans était assise dans l'un des

deux vans du groupe, au moment où un homme armé s'est approché pour ouvrir le feu sur le véhicule. «Il y avait vraiment du sang entre nous partout», a-t-elle témoigné.

Un autre touriste du groupe, de nationalité norvégienne, a été blessé. Leur chauffeur, plus sérieusement touché, fait partie des trois Afghans tués dans l'attaque, dans laquelle sont également décédées trois touristes espagnoles. Si la rafale n'a duré que quelques secondes, le temps a semblé très long aux touristes accroupis sur le plancher du van.

Les autorités sont arrivées «au bout d'à peu près 15 minutes, et ont bloqué la rue», explique Anne-France Brill, originaire de Courbevoie en région parisienne. Les blessés ont été entassés à l'arrière de camions appartenant aux autorités talibanes et transportés d'urgence à l'hôpital de Bamiyan, puis à Kaboul. Après le drame, les rescapés indemnes sont rentrés à leur hôtel. Ils ont été filtrés

dans la nuit à Kaboul, où ils ont été accueillis par une délégation de l'Union européenne. Avant de quitter Bamiyan, la touriste française a réussi à rassembler des affaires «malheureusement ensanglantées» appartenant aux personnes tuées et blessées dans l'attaque.

«Mais c'est tellement important pour les familles, donc on a essayé de récupérer tout ce qu'on pouvait récupérer», confie Anne-France Brill. Parmi ces objets, figure le sac à dos d'une jeune Espagnole, tuée dans l'attaque avec sa mère. Leurs corps, et celui de la troisième victime, vont être rapatriés en Espagne.

Anne-France Brill et deux Américains ont pris des vols de Kaboul vers Dubaï. L'état de choc psychologique s'est manifesté au moment de récupérer les bagages sur le tapis roulant : «J'ai pleuré comme une madeleine (...) en me disant ça y est maintenant je suis safe», confie la quinquagenaire qui travaille dans le marketing.



Equipe nationale (U20)

Les Verts affronteront la Côte d'Ivoire en amical

■ La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) devrait disputer une double confrontation amicale avec son homologue ivoirienne, les jeudi 23 mai et lundi 27 mai, au complexe sportif de Bingerville (agglomération d'Abidjan), selon la Fédération ivoirienne (FIF) qui l'a annoncé dans un communiqué.

Par Mahfoud M.

Le coup d'envoi des deux matchs sera donné à 16h00 locale (17h00, heure algérienne). L'entrée sera gratuite pour le public, précise la même source. Dirigée sur le banc par Yacine Manaâ, la sélection des U20 a effectué son dernier stage préparatoire du 24 au 29 avril dernier, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en présence de 26 joueurs évoluant en championnat local. Les coéquipiers du milieu de terrain, Kelaleche Abdelmalek, (MC Alger) préparent le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en Tunisie en



Les jeunes de l'EN préparent sérieusement la Coupe de l'UNAF

octobre prochain, qualificatif pour la phase finale de la CAN-2025 de la catégorie. L'équipe nationale a pris part en mars dernier à un tournoi international disputé à Alger, au cours duquel les «Verts» se sont imposés face à l'Égypte (2-1) et la Mauritanie (3-1), contre une défaite devant la Tunisie (2-3).

Installé à la tête des U20 le 18 octobre 2023, en remplacement de Mohamed Lacete, limogé, Yacine Manaâ a pris ses fonctions en dirigeant en novembre son premier stage effectué au CTN de Sidi Moussa et au stade de Baraki. Ces confrontations sont utiles pour les jeunes sélections qui devront multiplier ce

genre de matchs pour pouvoir acquérir de l'expérience et être au top lors des matchs officiels. C'est une condition importante pour toute sélection qui désire aller de l'avant et préparer l'avenir, car ce sont les jeunes de ces catégories qui deviendront les seniors de demain et, à ce titre, ils doivent bénéficier de tous les moyens pour s'aguerrir.

M. M.

France Premier but en pro pour Bouanani

Titulaire lors du match capital pour le maintien face à Clermont, Bouanani a marqué pour la première fois en professionnel, mais les Merlus n'ont pas réussi à se maintenir malgré la large victoire 5-0 face à l'adversaire du soir. Les Lorientais ont tout donné sur le plan offensif durant cette rencontre, les Merlus ont terminé la première période sur un avantage de deux buts pour ensuite marquer trois autres buts en deuxième période.

Belgique

Amoura passeur décisif face au Cercle Bruges

Dans une belle rencontre cet après-midi entre le Cercle Bruges et l'Union Saint-Gilloise, Mohamed Amoura a réussi à délivrer une passe décisive lors de la victoire de son équipe 2-1.

L'Union Saint-Gilloise a ouvert le score à la 28e minute grâce à son attaquant Nilsson,

ce dernier a profité d'un joli travail de Mohamed Amoura qui a dribblé un joueur avant de faire un centre tir vers son coéquipier qui a coupé ce dernier pour ouvrir le score. Cet avantage n'a pas duré longtemps puisque l'équipe locale a égalisé quatre minutes plus tard et termine la première

période sur un score de 1-1.

Au deuxième acte, l'Union Saint-Gilloise a marqué un deuxième but dès son retour des vestiaires grâce Castro-Montes, un but qui a permis au club bruxellois de garder toutes ses chances pour remporter le titre du championnat en Belgique cette saison.

Baghdad Bounedjah

«Je suis proche du championnat saoudien»

L'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah, en fin de contrat avec Al-Sadd (Div.1 qatarien de football), n'a pas écarté l'idée de rebondir en championnat saoudien, après neuf années passées au Qatar. «Pour le moment, je n'ai rien décidé concernant mon futur club. J'ai une finale à disputer (Coupe de

l'Emir, NDLR), ensuite je trancherai, mais cela ne m'empêche pas de dire que je suis proche du championnat saoudien», a indiqué Bounedjah samedi soir au micro de Beln Sports. Bounedjah s'exprimait à l'issue de la qualification de son équipe pour la finale de la Coupe de l'Emir, après sa victoire samedi en demi-finale sur le terrain d'Al-

Duhaïl (1-0). Al-Sadd sera opposé au Qatar SC qui a éliminé Al-Gharafa lors de la seconde demi-finale. Al-Sadd a annoncé mercredi le départ de Bounedjah (32 ans), neuf ans après son arrivée en provenance de l'ES Sahel (Tunisie). «Pour notre fils, le guerrier, la légende, pour Baghdad : durant votre passage au club, vous avez réalisé l'exploit, et

parfois l'impossible. Vous étiez le digne représentant du joueur arabe et le meilleur ambassadeur de notre chère Algérie. Tous ceux que vous avez côtoyés vous ont aimé, le public vous a adoré. On vous remercie pour tout ce que vous avez donné au club», a-t-il indiqué dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Bounedjah avait rejoint Al-Sadd

en 2015 après une expérience de deux saisons avec l'ES Sahel. Pendant les neuf années passées avec le club basé à Doha, l'enfant d'Oran a réussi à marquer plus de 200 buts, toutes compétitions confondues, et s'est positionné comme étant le buteur historique d'Al-Sadd. Sous le maillot d'Al-Sadd, Bounedjah, dont le contrat arrive à terme en juin prochain, a gagné plusieurs titres, dont quatre titres de champion du Qatar (2019, 2021, 2022, 2024) et trois Coupes du Qatar (2017, 2020, 2021). Formé au RCG Oran, Bounedjah, qui compte 69 sélections avec l'équipe nationale (30 buts), est annoncé du côté d'Al-Shabab saoudien. Al-Ahli Djeddah, où évolue le capitaine de l'équipe nationale Riyad Mahrez, s'est également positionné pour engager le buteur algérien.

Ligue 1 Mobilis

La 27^e journée fixée au dimanche 26 mai

La 27^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se jouera dans son intégralité le dimanche 26 mai, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) dimanche sur son site officiel. L'instance dirigeante de la compétition n'a pas précisé l'heure des huit rencontres de même que la domiciliation des matchs USM Alger-ASO Chlef et CR Belouizdad-MC El-Bayadh. Cette 27^e journée sera marquée par

un duel à distance pour la place de dauphin entre le CRB (2^e, 46 pts) et le CSC (3^e, 45 pts), alors que la course pour le maintien amorcera un nouveau virage important dans l'autre duel, du bas du tableau, entre l'ES Ben Aknoun et le MC Oran, qui se partagent la 14^e position avec 26 points chacun. Pour rappel, le MC Alger s'est adjugé officiellement son 8^e titre de champion de son histoire, en battant son rival éternel l'USM Alger

(1-0), vendredi au stade du 5-Juillet, pour le compte de la 26^e journée. Le «Doyen» a définitivement scellé son sacre à l'issue du match nul entre le CSC et le CRB (1-1).

Le Mouloudia, qui vise désormais le double Coupe-Championnat puisqu'il est qualifié pour la finale tant attendue face au CRB, caracole en tête avec 60 unités, à quatre journées de l'épilogue et ne peut plus être rejoint.

Cyclisme/Tour d'Algérie 2024

Hamza Yacine s'offre une 3^e victoire personnelle en attendant de récupérer le maillot jaune

Le coureur algérien Hamza Yacine (Madar Pro Team) a réussi à remporter sa troisième victoire personnelle, et la sixième pour l'Algérie, sur le Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), lors de la 8^e étape courue dimanche entre Constantine et Skikda sur une distance de 118,5 km, avec la participation de 69 cyclistes représentant 16 équipes. «Je suis très content de ce résultat, même si j'aurais aimé

être dans une position avancée au classement général. J'ai donné le meilleur de moi-même, j'ambitionne d'aider mes coéquipiers pour récupérer le maillot jaune», a réagi Hamza Yacine à l'APS, à l'issue de la course. L'Algérien a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 2h26:55, devant le Canadien David Drouin de l'équipe «Euro Cycling Team» et son coéquipier Youcef Reguigui de la formation

malaisienne «Terengganu», crédités du même temps. Outre le maillot bleu de vainqueur de l'étape, Hamza Yacine (27 ans) a conservé son maillot vert du meilleur sprinteur, porté durant 7 étapes sur 8, et enfile le maillot rouge du meilleur coureur algérien. Au classement général, l'Erythréen Meron Hagos Teshom a conservé son maillot jaune de leader pour la troisième journée de suite avec

un chrono de 25:31.44, devant l'Algérien Nassim Saïdi (25:32.14) et le Néerlandais Lars Quaedvlieg (25:32.22). «La course d'aujourd'hui a été compliquée, mais j'ai pu contrôler le peloton de tête et en faire partie jusqu'au sprint final. Je vais me battre lors de la prochaine étape pour conserver le maillot jaune du Tour, je pense que j'ai les moyens pour atteindre mon objectif en dépit de la difficulté

de la mission», a indiqué l'Erythréen Meron Hagos Teshom. A l'issue de cette 8^e étape, les coureurs algériens échouent ainsi à récupérer le maillot jaune de leader, pour la troisième journée de suite, après avoir été endossé par Hamza Yacine durant les deux premières étapes, avant de le céder à son compatriote Ayoub Sahiri (NR Dely Ibrahim) lors des trois étapes qui ont suivi.

Bordj Bou Arréridj

Démantèlement d'un réseau criminel international de trafiquants de psychotropes

LES SERVICES de Gendarmerie nationale à Bordj Bou Arréridj ont démantelé, dans le cadre d'une enquête concernant une précédente affaire de saisie de 837 000 gélules de «Pregabaline», un réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de psychotropes, a indiqué, un communiqué de ces services.

«Dans le cadre d'une enquête ouverte liée à une précédente affaire de saisie de 837 000 gélules de «Pregabaline», les éléments de la section Recherches de la Gendarmerie nationale de Bordj Bou Arréridj ont démantelé un réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de psychotropes, composé de 5 individus, et saisi une quantité considérable de comprimés psychotropes (1 200 gélules de Pregabaline 300 mg)», précise la même source.

L'opération est intervenue suite à une enquête approfondie, l'exploitation des preuves techniques et scientifiques et le

recours à des experts spécialisés, ce qui a permis l'identification et le démantèlement des membres dudit réseau criminel qui opèrent à travers plusieurs wilayas, grâce à la mise en place d'un plan bien ficelé.

L'enquête a révélé que les membres dudit réseau «importaient les psychotropes d'un pays étranger, pour les camoufler par la suite et les transporter des wilayas frontalières vers les wilayas de l'intérieur».

«Cinq repris de justice ont été arrêtés et un total de 838 200 gélules de Pregabaline de fabrication étrangère saisies, outre un camion, un véhicule touristique et 450 millions de centimes en liquide et une somme d'argent en devise, de faux billets en monnaie nationale et en devise, et 8 téléphones portables». «Les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes, après parachèvement de toutes les procédures légales», conclut le communiqué

R. A.

In-Salah

Une douzaine de projets pour améliorer l'eau potable

LE SECTEUR des Ressources en eau de la wilaya d'In-Salah s'est vu accorder douze projets de développement susceptibles d'améliorer l'approvisionnement en eau potable de la population locale, a-t-on appris, hier, des responsables du secteur.

Ces opérations d'investissement public consistent en la réalisation de réservoirs d'eau aux nouveaux quartiers de Djoulil et Deghamcha, ayant connu une extension, en plus de la réhabilitation de la station de pompage d'eau potable dans la daïra d'In-Ghar, a détaillé le directeur des ressources en eau (DRE), Abdelmalek Kacemi.

L'on relève entre autres projets, la réalisation des stations de déminéralisation de l'eau au niveau des trois communes d'In-Salah, In-Ghar et Foggaret-Ezzoua, en vue de mobiliser

l'eau d'irrigation pour les palmeraies de la région, a fait savoir le même responsable.

Dans le but de répondre aux préoccupations des populations des villages du flanc Est du chef-lieu de wilaya, il est fait état de la projection, à la faveur d'un montant de plus de 100 millions DA, de deux importants projets consistant en la réfection et la réhabilitation du réseau d'assainissement vétuste au niveau des localités de Hassi-Lehdjar et Iguestane, à une vingtaine de km d'In-Salah.

Les deux opérations portant réalisation d'une station de relevage et la réhabilitation des conduites principales des localités précitées, à des taux d'avancement de 50 %, ont été favorablement accueillies par les citoyens, a conclu la même source.

R. N.

Tizi-Ouzou

Ensemencement de la ferme aquacole de Mazer avec 970 000 alevins

QUATRE cages flottantes de la ferme aquacole de pisciculture marine de Mazer, dans la commune côtière de Mizrana (daïra de Tizirt), au nord de Tizi-Ouzou, ont étéensemencées avec 970 000 alevins de loup de mer et de daurade royale, a-t-on appris hier auprès de la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

L'ensemencement a eu lieu la semaine dernière, a indiqué à l'APS le directeur de la pêche, Chafi Debou, qui a fait savoir que trois cages ont étéensemencées avec 750 000 alevins

de daurade alors que la quatrième cage a étéensemencée avec 220 000 alevins de loup de mer.

Ces alevins permettront d'obtenir, une fois arrivés à maturité, soit vers juin 2025, une quantité de 300 tonnes de poissons (loup et daurade), a-t-il ajouté, soulignant que la capacité totale de production de cette ferme aquacole qui dispose de 8 cages flottantes au large de Tizirt, est de 600 tonnes de poissons par cycle de production (entre 13 et 14 mois le cycle).

Le responsable a rappelé que le premier ensemencement réali-

Un mandat d'arrêt de la CPI a été émis à l'encontre de Netanyahu pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à Gaza



Loumis

Djalou@hotmail.com

Numérisation et TIC

Organisation prochaine de la 2^e édition du Salon «ConstanTIC»

■ La 2^e édition du Salon du digital de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication «ConstanTIC», placée sous le parrainage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-Entreprises ainsi que le ministère de la Poste et des Télécommunications, se tiendra du 4 au 6 juin prochain à Constantine, apprend-on, hier, des organisateurs.

Par Hani Y.

Cette manifestation prévoit la participation de 60 exposants représentant des ténors des technologies mondiale du digital et de la numérisation, a déclaré à l'APS Mohamed Seifeddine Salhi, directeur général de l'entreprise MediaSmart, organisatrice du salon.

Dans le cadre de l'exposition ConstanTIC 2, il est prévu égale-

ment l'organisation de conférences et d'ateliers interactifs animés par des experts internationaux et des spécialistes de renom qui aborderont une gamme variée de sujets, incluant le E-marketing, la sécurité informatique et l'intelligence artificielle, offrant aux participants une expérience d'apprentissage pratique et une occasion d'approfondir leurs connaissances et d'échanger les expériences avec

des experts de l'industrie. Aussi, le Salon ConstanTIC abritera un espace de rencontres et d'affaires ouvert aux entreprises et aux demandeurs d'emploi, ainsi qu'un espace dédié aux institutions publiques partenaires du développement de ce secteur, agences spécialisées, prestataires de services, experts et consultants, outre un espace B to B qui permettra aux entreprises d'intégrer le réseau de collaboration, de tisser de nouvelles relations et notamment de nouer des partenariats stratégiques.

Cet événement technologique vise à favoriser le développement des échanges et des expériences entre les acteurs et universitaires activant dans ce domaine, créateur de richesse et d'emplois, a ajouté la même source.

M. Salhi a souligné que cette manifestation incarne une vision d'avenir en accompagnant la transformation digitale de l'Algérie à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans tous les domaines.

Les 8 cages flottantes ont été posées en mer en janvier 2020.

Lyes F.

H. Y.